



Déterminées à obtenir satisfaction

La Fédération FO-SPS et la FNAS FO revendiquent l'extension du Complément de Traitement Indiciaire pour les Secteurs médico-social et social du public et du privé...



Dans le cadre du Protocole « Ségur » et devant l'impasse des négociations en cours concernant l'extension du Complément de Traitement Indiciaire (CTI-183€) pour les secteurs médico-social, social, enfance et petite enfance public et privé, nos Fédérations ont appelé à la grève et manifestations pour la journée du 8 décembre 2020.

Cette journée de grève nationale, d'actions et de mobilisations a été particulièrement bien suivie sur l'ensemble du territoire par les personnels relevant de ces secteurs.

En atteste cette liste non exhaustive :

Toulon, Perpignan, Île de la Réunion, la Rochelle, Nancy, Cannes, Bordeaux, Périgueux, Rouffach, Rennes, Carcassonne, Limoux, Saint Omer, Marseille, Chartres, Caen, Arras, Paris (en présence d'Yves VEYRIER), Dax, Évreux, Nérac, Saissac, Clermont sur Oise, Epissos de la Somme, le Mans, Nice, Montauban, Strasbourg, Sarreguemines, Brumath, Colmar, Harthouse, Beauvais, Amiens, Asnières-les-Bourges, Agen, Chauny, Azay-le Rideau, Sète, Saint-Ambroix, Besançon, Frontignan, ...

Reçues ce jour par la Conseillère santé du Premier ministre, nous lui avons rappelé l'exigence d'un arbitrage rapide sur ces mesures.

Grâce à la détermination et la mobilisation des personnels, et dans le prolongement de la journée de grève et de manifestation du 5 novembre, **la Fédération Force Ouvrière des Services Publics et de Santé et la FNAS FO seront reçues le 15 décembre 2020 à 11h par Monsieur Laforcade** travaillant sur l'attractivité des métiers de l'autonomie, grand âge et handicap, mission confiée par le Premier ministre Jean Castex.

Il devra rendre une mission flash sur les métiers et sur l'application des mesures du « Ségur » concernant les secteurs, social et médico-social, public et privé, au début de l'année 2021.

Pour nos Fédérations, un arbitrage doit être rendu au plus tard à la mi-janvier.

Les Fédérations FO-SPS et la FNAS FO tiennent à remercier l'ensemble de nos syndicats et des personnels pour leur forte mobilisation qui nous permet ce jour d'obtenir la confirmation d'une entrevue dans le cadre de la mission confié à Monsieur Laforcade.

Une nouvelle fois, nos Fédérations porteront l'exigence de l'extension du CTI aux secteurs Social, Médico-Social, Enfance et Petite Enfance.

Conformément à leurs engagements, mobilisées et revendicatrices les Fédérations FO-SPS et FNAS FO ne lâcheront rien !!!

Paris, le 8 décembre 2020